

PI 4562  
M. Robert Garcia  
25.05.2000

Robert Garcia  
député

5

Motion

La Chambre des députés et des députées,

- saluant le vote du projet de loi concernant l'aide financière de l'Etat pour études supérieures,
- constatant qu'en dehors des parcours d'études continues le domaine des études à distance a tendance à se développer,
- constatant que les étudiant-e-s inscrit-e-s dans l'enseignement supérieur à distance ne sont pas concerné-e-s par la loi citée,
- soucieuse que les personnes engagées dans des études supérieures à distance puissent bénéficier, en cas de nécessité économique, de subsides et de bourses de la part de l'Etat suivant des modalités spécifiques,
- saluant l'intention du ministère de "doter le secteur de l'enseignement à distance d'une réglementation y afférente et de fixer les critères pour l'attribution de bourses d'études pour un enseignement à distance",

invite le gouvernement

- à entamer dans les meilleurs délais des travaux en vue de réglementer le secteur de l'enseignement à distance, et notamment de fixer les critères d'attribution de bourses d'études.

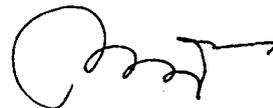
Robert Garcia



Renée Hagener



BAUSCH Francis



Guyard



HUSS JEAN

